

ROUBAIX

Bureaux : 29, rue Pavée. — Téléphone 9-51

La grève du Textile

L'INTRANSIGENCE PATRONALE A BENDU TOUTE ENTENTE POSSIBLE

Plusieurs démarches ont été tentées hier par M. Boulin et Robert, inspecteur du travail, en vue d'amener le Consortium et les syndicats à accepter un arbitrage ministériel qui aurait eu lieu lundi à Paris.

Les syndiqués ouvriers acceptaient, mais le Consortium ne consentait à cette suprême entente qu'à la condition expresse que l'on ne discutât que sur la base où ils s'étaient obstinément maintenus la veille à la préfecture, laquelle avait rendu toute entente impossible.

L'entrevue au ministère était donc inutile.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE 3 HEURES

La foule compacte qui obstruait le boulevard de Belfort connu par la voix des secrétaires LEBEVRE et DESMONT, le résultat et les détails sur l'entrainement de vendredi. La continuation de la grève fut décidée et unanimement les ouvriers accordèrent pleine confiance à leurs dirigeants.

Ceux-ci se sont réunis à 7 heures du soir, à la Paix. Ils ont immédiatement proposé le déclassement des machines et des outillages pour les modalités de son application.

AVIS IMPORTANT

Sont seuls autorisés au travail, les ouvriers et ouvrières des boulangeries, magasins du ravitaillement municipal, Etat-Civil, secours aux chômeurs, pompes funèbres, pompiers.

Le Meeting Socialiste de Roubaix

LE MEETING SOCIALISTE DE « LA PAIX » A EU LIEU SOUS LA PRESIDENCE D'HONNEUR DE JULES GUESDE ET CELLE EFFECTIVE DE ROGER SALENGRO.

Hier, à 7 heures du soir, eut lieu le meeting annoncé. La grande salle de la « Paix » fut de beaucoup trop petite pour contenir la foule des assistants.

LEBES détaila longuement la situation financière, les causes de la vie chère et exposa les mesures réclamées par la situation. Au premier rang de celles-ci, il signala la nationalisation des mines.

AURAY, maire de Fain, remplaçant Paul Boncompagni, malade, fit s'échapper autour à expliquer que le déséquilibre de l'état social actuel; il parla des bénéfices réalisés par les actionnaires des mines de Lens et d'Anzin, qui se montent à mille fois le capital primitif.

Il montra l'urgence et la nécessité d'une transformation de notre organisation économique et en exposa les moyens.

C'est un gros succès qui s'achève par le vote enthousiaste d'un ordre du jour appelant toute la force ouvrière à se tenir en permanence à l'abri d'un éventuel retour à l'ancien état de choses.

BAGAGES EGARES EN BELGIQUE

La Fédération régionale des Oeuvres d'après-guerre, 2, rue de la Guerre, à Roubaix, nous prie d'informer les intéressés qu'elle n'a plus actuellement de bagages dans ses magasins; tous les colis appartenant à des personnes de la région et portant des adresses suffisantes ont été remis à leurs propriétaires par ses soins ou par les soins du service de la Reconstitution.

Tous les autres bagages appartenant à des personnes habitant d'autres départements ou ne portant pas d'adresses ont été envoyés, selon les instructions du ministère de l'Intérieur, à l'adresse suivante, où on peut les réclamer : « Ministère de l'Intérieur, service de recherches des bagages égarés, 6, rue du Havre, Paris. »

Inutile, donc, de continuer à s'adresser à la Fédération régionale de Roubaix, car elle n'a plus aucun bagage en sa possession.

VOITURE ABANDONNEE

La police a dressé contravention contre M. Gustave Bruynghe, marchand de charbon, demeurant 6, rue de la République, pour abandon de voiture, défaut d'éclairage et de plaque d'identité.

VOL D'UN ARRIBRE-TRAIN DE CAMION

M. Emile Weyhonn, marchand vannier, demeurant rue Centrale, résidant momentanément à Roubaix, a porté plainte contre un inconnu qui lui a dérobé l'arrière-train d'un camion, d'une valeur de 400 francs.

La police fait des recherches.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les rôles relatifs à la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre (année 1916, 1917 et 1918), sont entre les mains de MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

COMPTE D'ALIMENTATION

Tous les jours, aux Halles, vente libre d'eau de Javel, brosse, bœuf demi-sel à 13 fr. le k., beurre frais à 16 fr. le k., confitures en pots à 10 fr. le k., fromage de Hollande et Chester à 9 fr. 10 le k., œufs à 0 fr. 45 la pièce.

Vin rouge (1 fr. 75 le litre) : lundi 29, de 5 h. à 11 h.; 5^e jaunes et vertes; de 8 h. à 11 h., 6^e jaunes et vertes.

Femmes de terre (3 k. par personne, pour 1 fr. 15) : lundi 29, de 8 h. à 11 h., 13^e jaunes et vertes; de 2 h. à 4 h., 14^e jaunes et vertes.

AVIS AUX ASSISTES

Les anciens bureaux de la rue de Tourcoing, rue Pellier et boulevard de Paris étant supprimés, les prochains paiements se feront rue de l'Hospice (Salle des Fêtes), dans l'ordre ci-dessous :

GRUPE A. — Lundi 29 mars : à 8 heures, 20.001 à 20.350; à 2 heures, 20.351 à 20.650; à 10 heures, 20.651 à 20.950; à 11 heures, 20.951 à 21.250; à 2 heures, 21.251 à 21.550; à 3 heures, 21.551 à 21.750; à 4 heures, 21.751 à 21.950.

Mercredi 30 mars : à 9 heures, 21.951 à 22.150; à 9 heures,

22.151 à 22.450; à 10 heures, 22.451 à 22.650; à 11 heures, 22.651 à 22.850; à 2 heures, 22.851 à 23.150; à 3 heures, 23.151 à 23.450.

Mercredi 31 mars : à 9 heures, 23.451 à 23.750; à 10 heures, 23.751 à 24.050; à 11 heures, 24.051 à 24.350; à 2 heures, 24.351 à 24.650; à 3 heures, 24.651 à 24.950.

Vendredi 2 avril : à 8 heures, 24.951 à 25.250; à 9 heures, 25.251 à 25.550; à 10 heures, 25.551 à 25.850; à 11 heures, 25.851 à 26.150; à 12 heures, 26.151 à 26.450.

Jeudi 1er avril : à 8 heures, 26.451 à 26.750; à 9 heures, 26.751 à 27.050; à 10 heures, 27.051 à 27.350; à 11 heures, 27.351 à 27.650; à 12 heures, 27.651 à 27.950.

Jeudi 2 avril : à 8 heures, 27.951 à 28.250; à 9 heures, 28.251 à 28.550; à 10 heures, 28.551 à 28.850; à 11 heures, 28.851 à 29.150; à 12 heures, 29.151 à 29.450.

Jeudi 3 avril : à 8 heures, 29.451 à 29.750; à 9 heures, 29.751 à 30.050; à 10 heures, 30.051 à 30.350; à 11 heures, 30.351 à 30.650; à 12 heures, 30.651 à 30.950.

Vendredi 4 avril : à 8 heures, 30.951 à 31.250; à 9 heures, 31.251 à 31.550; à 10 heures, 31.551 à 31.850; à 11 heures, 31.851 à 32.150; à 12 heures, 32.151 à 32.450.

Samedi 5 avril : à 8 heures, 32.451 à 32.750; à 9 heures, 32.751 à 33.050; à 10 heures, 33.051 à 33.350; à 11 heures, 33.351 à 33.650; à 12 heures, 33.651 à 33.950.

Samedi 6 avril : à 8 heures, 33.951 à 34.250; à 9 heures, 34.251 à 34.550; à 10 heures, 34.551 à 34.850; à 11 heures, 34.851 à 35.150; à 12 heures, 35.151 à 35.450.

Samedi 7 avril : à 8 heures, 35.451 à 35.750; à 9 heures, 35.751 à 36.050; à 10 heures, 36.051 à 36.350; à 11 heures, 36.351 à 36.650; à 12 heures, 36.651 à 36.950.

Samedi 8 avril : à 8 heures, 36.951 à 37.250; à 9 heures, 37.251 à 37.550; à 10 heures, 37.551 à 37.850; à 11 heures, 37.851 à 38.150; à 12 heures, 38.151 à 38.450.

Samedi 9 avril : à 8 heures, 38.451 à 38.750; à 9 heures, 38.751 à 39.050; à 10 heures, 39.051 à 39.350; à 11 heures, 39.351 à 39.650; à 12 heures, 39.651 à 39.950.

Samedi 10 avril : à 8 heures, 39.951 à 40.250; à 9 heures, 40.251 à 40.550; à 10 heures, 40.551 à 40.850; à 11 heures, 40.851 à 41.150; à 12 heures, 41.151 à 41.450.

Samedi 11 avril : à 8 heures, 41.451 à 41.750; à 9 heures, 41.751 à 42.050; à 10 heures, 42.051 à 42.350; à 11 heures, 42.351 à 42.650; à 12 heures, 42.651 à 42.950.

Samedi 12 avril : à 8 heures, 42.951 à 43.250; à 9 heures, 43.251 à 43.550; à 10 heures, 43.551 à 43.850; à 11 heures, 43.851 à 44.150; à 12 heures, 44.151 à 44.450.

Samedi 13 avril : à 8 heures, 44.451 à 44.750; à 9 heures, 44.751 à 45.050; à 10 heures, 45.051 à 45.350; à 11 heures, 45.351 à 45.650; à 12 heures, 45.651 à 45.950.

Samedi 14 avril : à 8 heures, 45.951 à 46.250; à 9 heures, 46.251 à 46.550; à 10 heures, 46.551 à 46.850; à 11 heures, 46.851 à 47.150; à 12 heures, 47.151 à 47.450.

Samedi 15 avril : à 8 heures, 47.451 à 47.750; à 9 heures, 47.751 à 48.050; à 10 heures, 48.051 à 48.350; à 11 heures, 48.351 à 48.650; à 12 heures, 48.651 à 48.950.

Samedi 16 avril : à 8 heures, 48.951 à 49.250; à 9 heures, 49.251 à 49.550; à 10 heures, 49.551 à 49.850; à 11 heures, 49.851 à 50.150; à 12 heures, 50.151 à 50.450.

Samedi 17 avril : à 8 heures, 50.451 à 50.750; à 9 heures, 50.751 à 51.050; à 10 heures, 51.051 à 51.350; à 11 heures, 51.351 à 51.650; à 12 heures, 51.651 à 51.950.

Samedi 18 avril : à 8 heures, 51.951 à 52.250; à 9 heures, 52.251 à 52.550; à 10 heures, 52.551 à 52.850; à 11 heures, 52.851 à 53.150; à 12 heures, 53.151 à 53.450.

Samedi 19 avril : à 8 heures, 53.451 à 53.750; à 9 heures, 53.751 à 54.050; à 10 heures, 54.051 à 54.350; à 11 heures, 54.351 à 54.650; à 12 heures, 54.651 à 54.950.

Samedi 20 avril : à 8 heures, 54.951 à 55.250; à 9 heures, 55.251 à 55.550; à 10 heures, 55.551 à 55.850; à 11 heures, 55.851 à 56.150; à 12 heures, 56.151 à 56.450.

Samedi 21 avril : à 8 heures, 56.451 à 56.750; à 9 heures, 56.751 à 57.050; à 10 heures, 57.051 à 57.350; à 11 heures, 57.351 à 57.650; à 12 heures, 57.651 à 57.950.

Samedi 22 avril : à 8 heures, 57.951 à 58.250; à 9 heures, 58.251 à 58.550; à 10 heures, 58.551 à 58.850; à 11 heures, 58.851 à 59.150; à 12 heures, 59.151 à 59.450.

Samedi 23 avril : à 8 heures, 59.451 à 59.750; à 9 heures, 59.751 à 60.050; à 10 heures, 60.051 à 60.350; à 11 heures, 60.351 à 60.650; à 12 heures, 60.651 à 60.950.

Samedi 24 avril : à 8 heures, 60.951 à 61.250; à 9 heures, 61.251 à 61.550; à 10 heures, 61.551 à 61.850; à 11 heures, 61.851 à 62.150; à 12 heures, 62.151 à 62.450.

Samedi 25 avril : à 8 heures, 62.451 à 62.750; à 9 heures, 62.751 à 63.050; à 10 heures, 63.051 à 63.350; à 11 heures, 63.351 à 63.650; à 12 heures, 63.651 à 63.950.

NINI SOLEIL

LE PLUS ATTACHANT.
LE PLUS PASSIONNANT.
DES ROMANS FEUILLETONS
commencera dans notre numéro de MARDI

Autour de Roubaix-Tourcoing

WASQUEHAL

Tamponné par une auto

UN OUVRIER EST GRIEUREMENT BLESSE

Un chef monteur, M. Eugène Boyer, 48 ans, habitant à Valenciennes, 10, rue Fontaine, se trouvait au milieu de la chaussée, vis-à-vis du pont de Wasquehal, attendait une clef qu'un ouvrier devait lui apporter. Une automobile se précipita sur lui et le tamponna.

Le conducteur, sans s'arrêter, se précipita, continuant sa route. Le blessé fut transporté au Centre de secours de Valenciennes. Les secours furent donnés par le médecin de Valenciennes, M. Lefebvre, et le chirurgien, M. Lefebvre. Le blessé est en état de guérison.

LA JEUNE FILLE ET LE FILOU

Samedi soir, vers 9 heures, la jeune fille de M. Honoré Dupré, demeurant 7, rue Mazagran, entendit un léger bruit dans la chambre de son père. Elle se leva et vit un individu qui se précipita vers elle et lui fit un geste de menace.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

inclinées de complaisance, a été conduite à la Santé, où elle a été interrogée et photographiée.

Les deux femmes furent ensuite détenues au Centre de secours de Valenciennes.

On a retrouvé chez elles les obligations volées dans les circonstances que l'on sait, ainsi qu'une somme de 9.000 francs en numéraire.

Le malfaiteur s'est enfui avec environ 10.000 francs au compte 1/2. Mais de ce compte, le malfaiteur Bekermans n'est pas sûr. Il n'a pu déchiffrer à cet égard aucune précision.

LE PROCES DE VILLERS EST REMIS

Le procès de Villers contre la Ville de Lille a été appelé hier au Tribunal Civil. L'affaire a été remise, à date fixe, au 24 avril prochain.

PERDU ET RETROUVE

Samedi après-midi, un petit camion attelé de deux mules, en stationnement rue de Cambrai, a été volé.

M. Charles Verschaere, de Péronchies, propriétaire de l'attelage, vint conter ses mésaventures au commissariat. Dans la soirée, les agents Durieux et Verdier aperçurent, sur la Grand-Place, un camion répondant au signalé.

Ils arrêtèrent le conducteur, un sieur Léon Vanderouck, 48 ans, demeurant 15, rue de l'Hospice-Saint-Roch, qui avait été l'auteur du vol.

Il a été consigné à la disposition du commissaire central.

LA JEUNE FILLE ET LE FILOU

Samedi soir, vers 9 heures, la jeune fille de M. Honoré Dupré, demeurant 7, rue Mazagran, entendit un léger bruit dans la chambre de son père.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir. Elle se précipita vers sa chambre et ferma la porte. L'individu se précipita vers la porte et tenta de l'ouvrir.

par les jeunes St-Quentin Adonis, 12 ans et demi, et son frère, 10 ans et demi, demeurant rue Belle-Vue, cours Desguys, volèrent le charbon dans les appareils de chauffage des wagons en stationnement à la gare de Vives.

Les deux frères furent arrêtés par les agents de la gare de Vives.

On a retrouvé chez eux le charbon volé, ainsi qu'une somme de 10.000 francs en numéraire.